

ZIMBABWE

Plus de 250 femmes arrêtées, certaines violemment frappées

Index AI : AFR 46/006/2005

ÉFAI

Vendredi 1^{er} avril 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International s'indigne de l'arrestation de plus de 250 femmes au Zimbabwe après une intervention de la police lors d'un rassemblement de prière post-électoral pacifique à Harare le jeudi 31 mars au soir.

Selon les informations reçues par Amnesty International, les policiers auraient frappé plusieurs femmes pendant et après les arrestations. Certaines ont été frappées sur les fesses après avoir été contraintes de se coucher sur le sol ; d'autres ont été frappées en descendant des véhicules de la police, pour n'avoir pas fait assez vite semble-t-il. Un certain nombre de femmes auraient des blessures sérieuses.

Le rassemblement de prière était organisé par un groupe de femmes militantes du Zimbabwe, *Women of Zimbabwe Arise (WOZA)*, place de l'Unité africaine à Harare.

Les femmes ont passé la nuit au poste de police central d'Harare – beaucoup d'entre elles en plein air. Selon les informations transmises à Amnesty International, plusieurs femmes âgées se trouvaient parmi elles et certaines femmes avaient des enfants avec elles.

« C'est la quatrième fois que des militantes de WOZA sont arrêtées cette année, simplement pour avoir pris part à une manifestation pacifique. Ces femmes font preuve d'un courage extraordinaire en s'opposant avec dignité à la répression, a déclaré Kolawole Olaniyan, directeur du programme Afrique d'Amnesty International.

« Le traitement qu'elles ont subi aux mains de la police est affligeant. Nous sommes profondément inquiets de l'état de santé de celles qui ont été blessées et demandons aux autorités du Zimbabwe d'ouvrir immédiatement une enquête indépendante sur cette opération de police. »

Les femmes ont été remises en liberté ce vendredi 1^{er} avril après avoir subi des pressions pour qu'elles acceptent de payer des amendes de « reconnaissance de culpabilité » au titre de la Loi sur la circulation routière, en dépit du fait que la place de l'Unité africaine n'est pas ouverte à la circulation. Selon les avocats, on aurait dit

aux femmes que, si elles ne payaient pas les amendes, elles seraient maintenues en détention jusqu'à lundi, à la ré-ouverture des tribunaux, et auraient à répondre de charges passibles de la Loi relative à l'ordre public et à la sécurité (POSA).

Plusieurs femmes ont été transportées à l'hôpital pour y recevoir des soins, mais aucune information complémentaire n'est disponible sur leur état.

« Amnesty International considère que la décision de plaider coupable a été prise par les femmes sous la contrainte et condamne vigoureusement le non-respect des procédures légales et des principes du droit par la police zimbabwéenne », a déclaré Kolawole Olaniyan.

Complément d'information

Au cours des deux dernières années, les militantes de l'organisation WOZA ont été arrêtées à de multiples reprises pour avoir pris part à des manifestations pacifiques contre la dégradation de la situation économique, sociale et des droits humains au Zimbabwe.

Amnesty International n'a cessé de condamner la Loi relative à l'ordre public et à la sécurité (POSA), loi répressive qui bafoue les droits humains internationalement reconnus à la liberté d'expression, d'association et de réunion garantis par la Charte africaine et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) – auxquels le Zimbabwe est État partie. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>